COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 16 juin 2015

THELEM ASSURANCES NAVIGUE AUX COTES DU DEFI VOILE SOLIDAIRES EN PELOTON

Le projet Défi Voile Solidaires En Peloton et ses skippers Thibaut Vauchel-Camus et Victorien Erussard sont heureux d'accueillir un nouveau partenaire, Thélem assurances. Cette société d'assurance rejoint le team des mécènes en qualité de partenaire fondateur aux côtés de Genzyme et des Hôtels B&B. Ce soutien traduit la volonté de Thélem assurances de contribuer à un projet collectif puissant, à dimension humaine au service de près de 100 000 personnes* qui souffrent de sclérose en plaques, une maladie incurable et qui attendent de nouvelles solutions médicales.

La signature de ce nouveau partenariat apporte un soutien supplémentaire, bénéfique à ce projet sociétal et sportif porté par la Fondation ARSEP et ses skippers Thibaut Vauchel-Camus et Victorien Erussard qui œuvrent depuis 2011, pour sensibiliser le plus grand nombre à cette maladie. Cette marque de solidarité est un engagement porté par Thélem assurances qui, en tant qu'assureur de personnes notamment, porte une attention particulière aux actions de prévention et de sensibilisation sur les questions de santé.

Le choix de cette implication dans le projet Défi Voile Solidaires en Peloton fait écho à la mission d'entreprise de Thélem assurances, celle de protéger, porter assistance et être au plus près des personnes dans les moments les plus difficiles.

"*Les valeurs qui depuis des années nous animent au quotidien dans la gestion de notre activité d'assureur seront désormais mises en avant au travers de ce partenariat, qui concrétise notre démarche citoyenne. Nous sommes également très heureux de partager cette aventure avec Thibaut Vauchel-Camus et Victorien Erussard, dont les grandes qualités humaines suscitent l'adhésion et renforcent la fierté des collaborateurs d'appartenir à la communauté Thélem*", **indique Daniel Antoni, Directeur Général de Thélem assurances.**

«Nous sommes très heureux et très fiers d'accueillir Thélem assurances comme nouveau Partenaire Fondateur, au sein du projet Défi Voile Solidaires En Peloton. Cet engagement va nous permettre d'être plus performants pour porter haut les couleurs de la Fondation ARSEP et de soutenir les patients atteints de sclérose en plaques dans leur quotidien. » **déclarent Victorien et Thibaut.**

Thélem assurances accompagnera Victorien et Thibaut pendant toute leur saison 2015 soit près de dix courses, dont la célèbre Transat Jacques Vabre en Octobre prochain.

*Source UNISEP

A propos de Thélem assurances :
Thélem assurances *pratique les assurances de personnes, de biens et de responsabilités pour les particuliers et les professionnels (petites entreprises, artisans commerçants, agriculteurs…). L'entreprise, dont le réseau de distribution physique est composé de 268 agences réparties dans 45 départements (Centre et Grand Ouest) et 227 courtiers, a réalisé un chiffre d'affaires de 324 millions d'euros en 2014, correspondant à un portefeuille de 970 423 contrats et 457 888 sociétaires. Son siège social est basé à Chécy, dans le Loiret, avec également des sites à Châteauroux, Nantes et Paris. Créée en 1820, sous le nom de l'Orléanaise,* Thélem assurances *est née en 2004 de la fusion des MRA et des AMI (Assurances Mutuelles de l'Indre). Elle compte aujourd'hui 413 collaborateurs.*

A propos du Défi Voile Solidaires En Peloton
Défi Voile Solidaires En Peloton, c'est un double projet. D'une part, un projet sportif dont le temps fort 2015 sera la Transat Jacques Vabre et d'autre part, un projet citoyen visant à faire du bateau le porte-voix de la Fondation ARSEP pour sensibiliser le plus grand nombre à la sclérose en plaques. Le Class 40 porte le nom et les couleurs de la marque sportive de la Fondation ARSEP, Solidaires En Peloton. Marque d'espoir et de solidarité, son objectif est de rassembler, grâce au sport, l'énergie et la combativité de tous, malades ou non, pour faire avancer la recherche sur la sclérose en plaques. Ce projet est porté par deux amis passionnés de la mer, Thibaut Vauchel-Camus et Victorien Erussard, skippers et chefs de projet associés

A propos de la Fondation ARSEP
La sclérose en plaques (SEP) est une maladie neurologique, chronique et invalidante. Elle survient à l'âge de tous les projets (25-35 ans). En France : près de 100 000 personnes sont atteintes, 4 000 nouveaux cas par an. Maladie rare chez l'enfant (700 malades de -18 ans en France), 25 nouveaux cas sont diagnostiqués par an chez ces jeunes. A ce jour, on ne peut pas guérir de la SEP, seuls certains traitements permettent d'améliorer le quotidien des patients. La Fondation ARSEP soutient la recherche sur cette maladie. Elle a 2 missions : financer les équipes de recherche qui étudient la SEP (+ de 1,5 M€ par an sont affectés à la recherche) et informer le public sur les avancées de la recherche médicale, thérapeutique et scientifique. Elle est reconnue d'utilité publique et ne fait appel qu'à la générosité du public.

Contacts Presse
Pour Défi Voile Solidaires En Peloton / Agence Sport Market - Chrystelle Tchatat, Attachée de Presse
Tél : 01 80 88 89 09 Mail : defivoilesep@sportmarket.fr

Pour Thélem assurances / Agence Article Onze – Marjorie Castoriadis, Directrice Conseil
Tél : 01 55 60 24 41 Mail : mcastoriadis@articleonze.com